

35 fois par les députés de l'opposition dont je viens de citer les circonscriptions, pendant que de l'autre côté de la Chambre, nous assistions au fameux discours—discours d'enterrement ou de douche d'eau froide que l'honorable ministre des Transports a prononcé à Montréal, le 7 décembre 1960, devant les Chambres de commerce qui réclamaient la canalisation du Richelieu.

Monsieur l'Orateur, je continuerai le deuxième chapitre de mon discours en revenant cet après-midi.

Puis-je dire qu'il est une heure, monsieur l'Orateur.

(Traduction)

(La séance, suspendue à une heure, est reprise à deux heures et demie.)

Reprise de la séance

M. Winch: Monsieur l'Orateur, vu l'intérêt intense qu'éveille l'astronaute américain qui est sur la voie du retour à la terre, puis-je demander l'assentiment unanime de la Chambre pour que l'application du Règlement soit suspendue et que la Chambre lève sa séance pour une demi-heure?

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur suppléant: Si la motion de l'honorable député de Vancouver-Est (M. Winch) est adoptée à l'unanimité, la séance peut être suspendue pour être reprise au son du timbre. Est-ce convenu?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur suppléant: Je quitte donc le fauteuil.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

(A 2 heures 40 minutes, la séance est suspendue pour être reprise au son du timbre.)

REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance est reprise à trois heures.)

(Texte)

M. Dupuis: Monsieur l'Orateur, mes premières paroles sont pour vous remercier, au nom de la Chambre, d'avoir bien voulu ajourner, pendant quelques minutes, afin que tous les députés réunis dans l'antichambre puissent assister à l'exploit extraordinaire que vient d'accomplir le colonel John H. Glenn fils, un héros âgé de quarante ans des États-Unis d'Amérique.

Le colonel John H. Glenn fils vient de se mériter, aux yeux du monde entier, la plus grande admiration.

Dans tous les domaines, les États-Unis ont un nom prestigieux. Ils l'ont maintenant confirmé dans le domaine scientifique. Il ne fallait pas rester en arrière; cet exploit scientifique va considérablement augmenter la confiance du monde libre à l'endroit de nos voisins du sud. Et je suis assuré, monsieur l'Orateur, que cet exploit scientifique servira à des fins pacifiques, parce que nous connaissons bien la mentalité de nos voisins; et nous sommes convaincus qu'ils sauront améliorer cette découverte scientifique, toujours pour le bien de tous les peuples et non pas pour leur destruction.

Au président des États-Unis, j'offre, au nom de tous mes collègues et de toute la députation de la Chambre, mes félicitations les plus sincères. Je puis l'assurer que le nom des États-Unis, actuellement, brille plus que jamais dans le firmament international.

L'hon. Noël Dorion (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, pour une fois, je suis d'accord avec l'honorable député qui m'a précédé et je m'associe volontiers aux propos fort éloquents qu'il a tenus à l'occasion de cet exploit que vient de réussir le colonel John Glenn fils, et, par son intermédiaire, la puissante nation américaine. Il est incontestable que cet exploit scientifique marquera une étape, et j'espère que ce sera une étape dans la poursuite de la paix mondiale.

Monsieur l'Orateur, le débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône offre l'avantage aux partis tout d'abord d'établir le bilan du gouvernement, ensuite de connaître la politique et les mesures législatives que le gouvernement a l'intention de soumettre à l'approbation de la Chambre, et enfin, partie tout aussi importante que les autres, il permet à l'opposition ou aux oppositions de faire non seulement une œuvre critique, mais aussi de définir ce que serait leur propre politique s'ils étaient à la gouverne du pays.

Tout en me gardant autant que possible de revenir sur ce que mes collègues du gouvernement et les députés de la droite ont exprimé si brillamment, je m'efforcerai de tenir compte de ce triple objectif dans la poursuite des quelques observations que j'ai l'intention de soumettre à la Chambre.

Chacun sait, monsieur l'Orateur, que la circonscription de Bellechasse, que je représente ici, en est une exclusivement rurale et dont les principaux revenus proviennent surtout de trois sources. D'abord, les produits laitiers, ensuite l'élevage du porc, et enfin l'exploitation des boisés de ferme.

La loi sur la stabilisation des prix des produits agricoles, adoptée sous l'égide du gouvernement actuel, a été pour la circonscription de Bellechasse, comme pour l'ensemble de